



SUIVI MEEF – Acte II

Commission Formations SAES

Membres chargées du suivi MEEF :

Isabelle Schmitt, Maria Tang & Claire Tardieu

Congrès Toulon 4-6 juin 2015

Contexte et Objectifs

- **Contexte:** suite au questionnaire en ligne 2014-2015 (Congrès de Caen)
<http://www.saesfrance.org/>
- Une enquête allégée par rubriques
- **Objectifs:** assurer un suivi du dossier MEEF de type « veille » MEEF et confirmer une certaine « normalisation »



Liste des rubriques

- 1/Titulaires d'un autre master que le master MEEF.
- 2/Les inscriptions pédagogiques et administratives
- 3/La question des non-admis au CAPES
- 4/La mobilité étudiante/reports de stage
double diplomation/.... PGCE. Consortium français PGCE/FLE.
- 5/VAE certifiés, agrégés.
- 6/ Jurys – validation.
- 7/Place de la recherche

Réponses

- Assez peu nombreuses : le but n'était pas d'obtenir un maximum de réponses mais plutôt des réponses précises et détaillées;
- Non systématiques (possibilité offerte de répondre à certaines rubriques seulement);
- Diversifiées : Aix-Marseille, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Limoges, Lorraine, Paris3, Rennes 2.
- Analyse continuée : **convergences/**
divergences



I/Titulaires d'un autre master que le master MEEF.

- Questions :
- - Les stagiaires titulaires d'un autre master sont-ils dispensés de certaines UE du M2 et si oui, lesquelles ?
- - Quel dispositif particulier a été mis en place pour établir le régime de ces stagiaires.

Réponses de Aix-Marseille , Caen, Dijon, Lorraine, Rennes 2, Paris3.

I/Titulaires d'un autre master que le master MEEF.

- Proportion plus ou moins grande d'enseignements de M2 à suivre obligatoirement.
- UE obligatoires et facultatives définies par des commissions associant rectorat (IPR) et ESPE. Cas de dispenses accordées par le coordinateur MEEF.
- Les étudiants signent un 'contrat' qui les engage à suivre les enseignements.
- Faire un second mémoire est exigé dans la plupart des parcours.
- Les protestations du début, fortes par endroits, ont connu un apaisement relatif, mais l'année s'avère très (trop) lourde pour les stagiaires.

I/Titulaires d'un autre master que le master MEEF.

- **Convergences** : dans tous les cas, des dispenses sont accordées soit par le coordinateur de parcours, soit par une commission mixte (rectorat, ESPE, université);
- **Divergences** : Les dispenses ne concernent pas les mêmes dimensions de la maquette. UE disciplinaires et didactiques; UE disciplinaires et de recherche, Mémoire universitaire à orientation professionnelle. (Une monographie peut être demandée en année de stage après l'obtention du CAPES.)

2/ Les inscriptions pédagogiques et administratives

- Questions :
- - Où s'effectuent les inscriptions pédagogiques dans votre université ? Est-ce qu'il y a une interopérabilité des systèmes déjà en place ? Prévues ?
- - Comment se passent les inscriptions administratives et pédagogiques dans les universités appartenant à une COMUE (par ex. Lille) ? Se font-elles dans les universités, l'ESPE ou la COMUE ?
- - Les étudiants déjà titulaires d'un Master mais tenus de suivre un complément de formation sont-ils inscrits pédagogiquement ?
- - Comment gérez-vous les candidats au CAPES exonérés de niveau de diplôme (parents de 3 enfants, candidats au 3^{ème} concours) ? Sont-ils inscrits administrativement ? Pédagogiquement ?
- - Les éventuels étudiants inscrits en MI MEEF « bis » (ayant déjà validé le MI MEEF mais ayant échoué au concours) sont-ils comptabilisés dans les effectifs des inscrits pédagogiques pour le calcul du nombre de groupes ou viennent-ils en surnombre ?

Réponses de Limoges, Clermont-Ferrand, Dijon, Lorraine, Rennes 2, Paris3.

2/ Les inscriptions pédagogiques et administratives

- Un seul cas d'IP dans les universités (Rennes), ailleurs le schéma est : IA à l'université et IP à l'ESPE.
- Compatibilité partielle entre les systèmes, beaucoup de va-et-vient pour les saisies de notes. Problèmes de mise en place résolus sans trop de difficulté dans l'ensemble.
- Problème de l'inscription de titulaires de toute licence SH/ Lettres/Langues : bien veiller à la formulation des conditions d'inscription sur la fiche filière.
- Mise en place annoncée de parcours pour étudiants exonérés de diplômes (parent de 3 enfants) : situations traitées au cas par cas.
- MI+ ou « prépas concours » comptabilisés dans les effectifs dans tous les cas sauf un. **A noter: ces préparations ne sont pas financées et normalement pas autorisées par le ministère. Il arrive que dans certains endroits elles existent néanmoins (petits effectifs).**

2/Les inscriptions pédagogiques et administratives

- **Convergences:** Pré-inscriptions à l'ESPE, commissions d'admission mixtes, IA dans les universités, IP à l'ESPE, IP partielles à l'université ou autre solution, problèmes de compatibilité des systèmes;
- **Divergences:** Prépas CAPES hors master dans de rares cas.

3/La question des non-admis au CAPES

- Quels dispositifs sont mis en place dans votre ESPE/université pour accueillir les «reçus-collés», soit les titulaires d'un MI MEEF, voire d'un M2, non-admis au CAPES et qui souhaitent préparer à nouveau le concours ?
- - Passage en M2 et « parcours aménagé » : de quelle nature sont les aménagements ?
- - Année non diplômante de « Prépa CAPES » ou « MI+ » ? Si oui, sur quel support et selon quelles modalités ?
- Nombre réponses: Limoges, Clermont-Ferrand, Rennes 2, Caen, Paris3, Dijon.

3/La question des non-admis au CAPES

- Plusieurs cas de figures:
 - Cas 1 (**rare**) : M1 MEEF bis (prépa CAPES);
 - Cas 2: M2 MEEF adapté avec UE de préparation au concours indépendantes ou mutualisées avec M1 MEEF et stage d'OPA de 8 (à 20) semaines (rectorat);
 - Cas 3: M2 MEEF adapté très proche M2 MEEF alternant et possibilité de suivre cours M1 MEEF de manière libre.
- **Convergence**: l'adaptation est organisée partout
- **Divergences**: des modalités variables



Nouvelle question: Les M2 MEEF reçus/collés

4/La mobilité étudiante/reports de stage double diplomation/.... PGCE.

- - Ce type de partenariat (double diplomation) existe-t-il dans votre université ?
- Plus largement,
- - Avez-vous des exemples de dispositifs (pas forcément en anglais) qui pourraient s'appliquer à des étudiants de MI MEEF et leur permettre de valider tout ou partie de leurs UE tout en effectuant un séjour prolongé à l'étranger, comme assistants par exemple ? Savez-vous si ce genre de dispositif existait à l'IUFM avant la réforme, que l'on pourrait réactiver ?
- - Avez-vous des suggestions ?
- Réponses de Clermont-Ferrand, Paris3

4/La mobilité étudiante/reports de stage double diplomation/.... PGCE.

- Réponses de Clermont-Ferrand, Paris3, Rennes 2
- Pas ou plus de partenariats permettant d'intégrer une mobilité au sein de la formation MEEF.
- Année de « césure » pour partir entre M1 et M2 n'est plus possible pour les lauréats CAPES (plus de report de stage pour mobilité internationale, sauf pour titulaires d'un M2 déjà)
- Une mention internationale existe dans la mention 1^{er} degré (PE) pour les M1 MEEF PE non admis au CRPE qui accèdent au M2 (Rennes 2) (un semestre dans un « teacher training college » au R-U ou E-U).

4/La mobilité étudiante/reports de stage double diplomation/.... PGCE.

- **Convergences:** la mobilité étudiante semble en régression avec la suppression du report de stage entre M1 et M2 et la difficulté à créer des partenariats en M2 2nd degré.
- Une piste : la double diplomation pour les M2 MEEF.

5/VAE certifiés, agrégés.

- Comment traitez-vous les demandes de VAE ? Faites-vous une différence entre non-certifiés, certifiés et agrégés dans l'obtention du diplôme de M2 ou seulement de l'année de M1 ? Quel type de dossier de VAE demandez-vous ?
- Quelles suggestions pourriez-vous faire à ce sujet ?
- Réponses de Rennes 2, Paris3, Dijon



5/VAE certifiés, agrégés.

- Avis du responsable Master sur la validité/faisabilité, sollicité par les instances en charge des dossiers, différentes selon l'académie.
- Un exemple de cahier des charges établi pour la VAE MEEF (Paris33).
- Certifiés, agrégés, enseignants dans l'enseignement agricole... : en règle générale, validation totale du Master MEEF(avec dossier VAE).
- Titulaires d'une licence ou équivalent ayant enseigné dans des structures privées ou GRETA, CFA... : validation de tout ou partie du MI selon le dossier, après test de langue, voire travaux complémentaires (stage).
- **Convergences**: la VAE permet aux certifiés et agrégés en exercice de valider un Master MEEF.

6/ Jurys – validation.

- - Jurys de M1 MEEF en 2013-14 : Quelle était la composition des jurys à chaque semestre ? Le jury d'année ? Qui l'avait fixée et selon quelles modalités ? Qui présidait ? Dans quel cadre ? (Université ? ESPE ?)
- - Jurys de M1 MEEF 2014-2015 : des modifications sont-elles prévues par rapport à 2013-14?
- - Jurys de M2 MEEF: Quelle sera la composition des jurys de soutenance du mémoire ?
- Quelle sera la composition des jurys de semestre et de diplôme ? Qui la fixe et selon quelles modalités ? Qui préside ?
- - Une question subsidiaire : avez-vous une session de rattrapage en M1, voire en M2 ? Si oui, selon quelles modalités (rattrapage global, par UE, par EC...) ?
- Réponses de Rennes 2, Caen, Clermont Ferrand, Limoges, Lorraine, Paris33.

6/ Jurys – validation.

- Des commissions se tiennent avant les jurys avec les formateurs du parcours (université/ESPE).
- Des jurys se tiennent en fin de semestre ou d'année sous forme de commission académique ou de jurys mixtes (université/ESPE). Ces jurys peuvent être présidés par le responsable de mention MEEF, un universitaire.
- Des examens, commissions et rattrapages sont prévus (parfois uniquement pour les étudiants en CTT). Certaines ESPE adoptent le CCI.
- Les jurys de mémoire peuvent comporter de jure le directeur de mémoire, un formateur ESPE et un membre extérieur, mais de facto les deux premiers seulement.

- **Convergences** : l'organisation globale est la même.
- **Divergences** : légères variations dans la composition des jurys.

7/Place de la recherche

- Comment la dimension recherche s'incarne-t-elle ? A travers les séminaires, le mémoire de M2 ? Avez-vous noté une diminution de la part de la recherche depuis 2013 ? Pouvez-vous développer ?
- Nombre de réponses: Limoges, Clermont-Ferrand, Rennes 2, Caen, Paris33

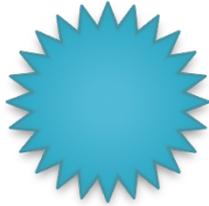
7/Place de la recherche

- Difficultés dues au petit nombre d'EC dans les ESPE et de spécialistes de didactique dans les universités;
- Tendances: hybridation du mémoire par forcément en codirection; création de liens entre collègues;
- Le disciplinaire est souvent maintenu, mais le professionnel semble obligatoire avec recueil de données, comptes rendus, analyses sur le terrain;
- Séminaires de recherche peuvent être disciplinaires, mais aussi méthodologiques, mutualisés ou spécifiques. La recherche bibliographique est présente.
- **Convergences:** l'orientation professionnelle du mémoire est présente partout ainsi que la dimension recherche.
- **Divergences:** légères variations dans les modalités concrètes

Questions et perspectives

- Des tendances globales se dessinent mais des différences subsistent dans l'interprétation des orientations générales.
- Des questions nouvelles:
 - Les M2 MEEF reçus/collés
 - La Mention 4 : Ingénierie Professionnelle
 - Les synergies administratives

Le MEEF pour les nuls...





Un grand merci à Maryvonne Boisseau